

PARTEMENT
de la
nté-Maritime
ONDISSEMENT
eport
CANTON
YEN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 Juillet 1953 1953

OBJET :
~~tion Commune~~
~~Impositions~~
~~extes.~~
~~3050~~
NOMBRE
de
tiers municipaux
ris part au vote :

DATE
chage, à la porte
xarie, du compte
de la séance :

L'an mil neuf cent 53, le 5 du mois
d'Juillet, le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. BUSSET Jean, Maire, en session ordinaire
d'après convocations faites le 6 Juillet 1953 1953.

Etaient présents : MM. Bonnet, Delmalle, Souquet, Rou-
tin, Castelnau, Cousinot, Gourdel, Regnani, Lafosse,
Bonacq, Payen, Grillaud, Bouyt, Chaboulen, André
Griechoun, Simon, Lefay, Porteau, Cunil, Chast
lherneaud, Bourdille, Laurent, Baudouzeau.
Représenté MM. Thibaut par M. Regnani
Absents : MM. M. Roddeau par Melle Fouche.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Cunil, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

In exécution de l'art. 1650 § 3 du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal doit proposer à M. le Directeur des C.D. de la Charente-Maritime, une liste de 24 Contribuables, de nationalité française, de 25 ans au moins, jouissant de leurs droits civils, inscrits au rôle des C.D. à Royan, et aptes à participer au travail qui échoit à la Commission communale des Contributions directes.

La Commission des Finances a préparé la liste ci-jointe, liste que le Conseil accepte :

1. Thibaut 2. Regnani 3. Porteau 4. Simon

M. BAILLIEUL maître coiffeur, cité Poste République
M. BONFOND peintre en bâtiment Bd de l'Espresso
M. BOUCHE Raymond, boulanger à Ponteilles
M. BOUILLON Gaston, coiffeur, av. de Ponteilles
M. BOUILLON Henri, horloger, Allée Regnideau
M. BOUILLON Jean, négociant, rue Gambetta de Poitiers
M. BOUILLON François, artisan, rue des Gardes
M. BOUILLON André, négociant, rue de la République
M. BOUILLON André, gommeur, av. de la Grande Conche
M. BOUILLON Maurice, librairie, cité commerciale des Gardes
M. BOUILLON Clovis, entrepreneur, Av. des Tilleuls
M. BOUILLON André, horloger, bijoutier, av. de Zola
M. BOUILLON Louis, coiffeur, av. des Sénas
M. BOUILLON Paul, marin pêcheur
M. BOUILLON Paul, boulanger, Bd Guenier
M. BOUILLON Georges "Le Géant" à Poitiers
Mme BOUILLON Roger, rue Crochet à Beaujouan
M. BOUILLON Edouard, épiciere à St Georges de Didonne
M. BOUILLON Henri, propriétaire à H. BOUILLON.

VU

La Rochelle, le 24 Aout 1953

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Husson

Fait et délibéré à Royan
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents.

Le vote a eu lieu au
public, établir à
l'élection de
vote (Art. 51 de la loi
avril 1884).

N'ont pas signé : MM.

mentionner à la suite
que il sera empêché
guer (Art. 57 de la loi
incipale).